

## Le Saint-Siège s'oppose à un projet de loi LGBT en Italie

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 23 juin 2021

Source [Le Salon Beige] Le Vatican [s'est formellement opposé](#) à un projet de loi consacré à la propagande LGBT, sous couvert de lutte contre l'homophobie. Le projet de loi en discussion au Sénat vise à punir les actes de discrimination et d'incitation à la violence contre les gays, les lesbiennes, les transgenres et les handicapés.

Une "note verbale" diplomatique a été remise par Mgr Paul Gallagher -chargé des relations avec les autres Etats- à l'ambassade italienne auprès du Saint-Siège le 17 juin dernier. Cette note, non signée, estime que certaines parties du projet de loi italien contreviennent au traité bilatéral en vigueur entre l'Italie et le Saint-Siège, remettant en cause la liberté garantie à l'Eglise catholique en matière d'organisation et d'exercice du culte, ainsi que la liberté d'expression consentie aux fidèles et aux associations catholiques.

Le projet de loi n'exempterait pas les écoles catholiques italiennes d'une obligation de participer à des activités pour la journée nationale contre l'homophobie. La note diplomatique s'inquiète tout particulièrement du fait que la loi pourrait mener à des poursuites judiciaires.

Le projet de loi sur "les mesures de prévention et de lutte contre les discriminations et la violence pour un motif basé sur le sexe, le genre, sur l'orientation sexuelle, sur l'identité de genre et sur le handicap", porté par le député du parti démocrate Alessandro Zan, a été approuvé à la chambre des députés en novembre. Déjà la Conférence épiscopale italienne avait dénoncé :

"Soumettre par exemple à une procédure pénale ceux qui estiment que la famille exige un père et une mère, et non la duplication de la même figure, reviendrait à introduire un délit d'opinion. Cela limite de fait la liberté personnelle, les choix éducatifs, la façon de penser et d'être, l'exercice de la critique et de la dissidence".